

VOD : Successions internationales "Le nouveau droit de prélèvement" - Me Richard Crone

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,13 jour(s) soit 0,67 heure(s)

Public concerné

- Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de successions international

Prérequis

- Connaissances générales en droit des successions
- Intérêt pour le droit international privé
- Découvrir le nouveau dispositif de droit de prélèvement successoral instauré par la loi du 24 août 2021
- Comparer le fonctionnement du nouveau droit de prélèvement à l'ancien abrogé
- Identifier les difficultés pratiques induites par ce droit de prélèvement, et les incohérences avec le droit positif en place
- Appréhender le rôle du notaire et conseiller efficacement la clientèle en conséquence

Contenu

Découvrez cette vidéo : "Successions internationales : Le nouveau droit de prélèvement"

Durée : 30mn

Expert : Me Richard CRONE - Notaire Honoraire

Modalités pédagogiques

- Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires

Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "**Location de vidéos**"